



## MARCHE de PRESTATIONS d'ASSURANCES

### AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURES

#### Identification de l'organisme qui passe le marché

CCI DE LA VENDEE – 16, rue Olivier de Clisson – B.P. 49 – 85002 LA-ROCHE-SUR-YON CEDEX  
Adresse internet : [www.vendee-cci.fr](http://www.vendee-cci.fr)  
Etablissement Public d'Etat

#### Procédure de passation

Appel d'offres restreint (articles 33 et 60 à 64 du Code des Marchés Publics)

#### Objet de la consultation

La consultation est ouverte aux assureurs et intermédiaires d'assurances.  
Les sociétés d'assurances peuvent se présenter soit directement, soit par l'intermédiaire d'un agent général, soit par l'intermédiaire d'un courtier mandataire.  
Nomenclature communautaire pertinente : CPC

Lieu d'exécution : l'ensemble du territoire de la compétence de la CCI DE LA VENDEE

#### Caractéristiques principales - nombre et consistance des lots

Le présent appel d'offres restreint fait l'objet de 8 lots :

Lot 1 : assurances dommages aux biens	(CPV : 66515000-3)
Lot 2 : assurance responsabilité civile	(CPV : 66516000-0)
Lot 3 : assurance automobile flotte et missions	(CPV : 66514110-0)
Lot 4 : assurance individuelle accidents	(CPV : 66512000-2)
Lot 5 : assurance navigation de plaisance	(CPV : 66514150-2)
Lot 6 : assurance assistance et rapatriement	(CPV : 63500000-4)
Lot 7 : assurance protection juridique	(CPV : 66513100-0)
Lot 8 : assurance responsabilité civile des mandataires sociaux	(CPV : 66516000-0)

Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : sans objet

Les intermédiaires d'assurance communiqueront la liste dans l'ordre prioritaire décroissant de 3 sociétés d'assurances par lot qu'ils comptent solliciter.

Les entreprises peuvent répondre à un ou plusieurs lots.

Les offres seront examinées lot par lot ; les lots feront l'objet de marchés distincts.

**La CCI de la Vendée se réserve le droit de ne souscrire qu'à certains des risques objets de la présente consultation.**

Durée des marchés : 5 ans du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2011

L'unité monétaire est l'euro.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie sur la base des critères suivants, pondérés comme suit (par ordre de priorité décroissante) :

- Valeur technique de l'offre, c'est-à-dire le respect des éléments juridico-techniques définis et la qualité de l'équipe affectée à l'exécution du marché (60%)
- Prix du marché, c'est-à-dire la tarification proposée (40%)

Mode de financement : les prestations seront financées sur ressources propres.  
Les variantes seront autorisées.

#### DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES ET LIEU DE DEPOT

Date limite de remise des candidatures

**17 avril 2009 à 14 Heures -**

Lieu de dépôt et modalités de transmission

Les candidatures devront être :

- soit adressées sous pli cacheté en recommandé avec accusé de réception à :  
Monsieur le président de la CCI DE LA VENDEE  
16, rue Olivier de Clisson – B.P. 49 – 85002 LA-ROCHE-SUR-YON CEDEX
- soit remises contre récépissé à l'accueil de la CCI au  
16, rue Olivier de Clisson – B.P. 49 – 85002 LA-ROCHE-SUR-YON CEDEX

Heures d'ouverture des bureaux au public : **8h30 à 12h – 13h30 à 17h30**

Les plis porteront la mention suivante :

**Prestations d'assurance CCI  
ne pas ouvrir (appel d'offres restreint)**

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Tous les éléments liés à la procédure doivent être rédigés en langue française. S'ils ne sont pas rédigés en langue française, ils devront être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

#### JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES

Il s'agit des déclarations et documents définis aux articles 43, 44 et 45 du Code des Marchés Publics permettant de vérifier la qualité et la capacité du candidat à exécuter le marché, avec en complément les documents suivants (les candidats pourront utiliser les imprimés DC4, DC5 et DC7, disponibles sur demande) :

**Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier que :**

**en cas de redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés : les personnes admises au redressement judiciaire au sens de l'article L. 620-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger doivent justifier qu'elles ont été habilitées à poursuivre leur activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché**

**il n'a pas fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, par le deuxième alinéa de l'article 421-5, par l'article 433-1, par le deuxième alinéa de l'article 434-9, par les articles 435-2, 441-1 à 441-7, par les premier et deuxième**

**alinéas de l'article 441-8, par l'article 441-9 et par l'article 450-1 du code pénal, ainsi que par l'article 1741 du code général des impôts ;**

**il n'a pas fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1 et L. 8221-2, L. 8821-3 et L. 8821-5, L. 8251-1, L. 5221-8 et L. 5221-11, L. 1221-1 et L. 1221-3 du code du travail ;**

**il n'est pas en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L. 620-1 du code de commerce et les personnes physiques dont la faillite personnelle, au sens de l'article L. 625-2 du même code, a été prononcée ainsi que les personnes faisant l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger.**

**il a, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et a acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date.**

**il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L.5212-4, L. 5214-1 et L.5212-9 à L.5212-11 et L. 5212-5 du code du travail concernant l'emploi des personnes handicapées**

Documents permettant d'apprécier la capacité de l'entreprise :  
un dossier présentant toutes les informations utiles sur la société ou l'intermédiaire d'assurances, les moyens et les services offerts  
liste de références pour des prestations identiques auprès d'entités similaires  
documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise

Date limite d'envoi de la lettre de consultation aux entreprises sélectionnées : mai 2009

#### **RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION**

Le dossier de consultation sera remis gratuitement aux candidats retenus.

#### **DELAI DE VALIDITE DES OFFRES**

90 JOURS

#### **RENSEIGNEMENTS**

➤ d'ordre technique :

CS Entreprise – 1 rue Charles Bourseul – 78700 Conflans Sainte Honorine  
Audrey Sfarman ou Isabelle Makowski  
Tél. : 01.39.72.12.22  
Fax : 01.39.72.50.27

➤ d'ordre administratif :

CCI DE LA VENDEE  
Betty SELLIER  
Tél. : 02.51.45.32.54  
Fax : 02.51.45.32.90

Procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes  
soit par recours contentieux dans un délai de deux mois, soit par référé précontractuel conformément à l'article L 551-1 du Code de Justice Administrative.  
Séance non publique de la Commission d'Appel d'Offres.

#### **DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION**

**24 mars 2009**